

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Exercice de sécurité au Centre de stockage de l'Aube (CSA)

### Contact presse

Dominique Mer  
Responsable communication  
Tel. 03 25 92 33 98  
Port. 06 83 85 28 64  
dominique.mer@andra.fr

### À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

**Indépendante des producteurs** de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

**L'Andra met son expertise au service de l'État** pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

**Lundi 17 décembre, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a réalisé un exercice de sécurité au Centre de stockage de l'Aube. Le scénario portait sur la survenue d'un incendie dans les galeries souterraines, situées sous les ouvrages de stockage de déchets radioactifs, tandis que trois intervenants travaillaient à l'intérieur.**

Ce lundi, à 9h43, l'Andra a effectué l'exercice de sécurité annuel de mise en œuvre du Plan d'Urgence Interne (PUI) au CSA. Celui-ci est déclenché dès lors qu'une situation incidentelle ou accidentelle nécessite l'intervention des secours extérieurs.

Le scénario était le suivant : un incendie se déclare dans les galeries souterraines du Centre de stockage l'Aube. Trois opérateurs travaillent à l'intérieur. Deux des intervenants sortent rapidement des galeries. Le troisième se blesse à la jambe en quittant les lieux.

Pour faire face à un tel scénario, l'Andra a organisé les opérations de la manière suivante :

- appel des secours extérieurs ;
- prise en charge du blessé par l'équipe de secours interne du Centre ;
- intervention des secours extérieurs pour localiser l'incendie, en identifier l'origine et le maîtriser ;
- réalisation des mesures radiologiques par l'Andra pour confirmer l'absence de contamination de l'ensemble des intervenants et des équipements ;
- vérification de l'absence d'impact sur l'environnement.

A 11h30, l'Andra a levé son Plan d'urgence interne et engagé une séance d'échange associant l'ensemble des intervenants pour déterminer, à partir de cet exemple, des voies potentielles d'amélioration de la gestion des incidents ou accidents au Centre de stockage de l'Aube.

### *Les galeries souterraines du Centre de stockage de l'Aube*

Au Centre de stockage de l'Aube, les lignes d'ouvrages, dans lesquels sont stockés les colis de déchets radioactifs, sont équipées de galeries souterraines. Celles-ci abritent un réseau qui permet de collecter et d'orienter, suivant le stade d'exploitation des ouvrages, les eaux de pluie vers le bassin d'orage ou d'éventuelles eaux d'infiltration vers un collecteur.